

Mémoire d' Héritage Saint-Bernard au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet: Le projet de centrale thermique du Suroît

Introduction

Héritage Saint-Bernard, organisme qui compte plus de 200 membres, est une corporation à but non lucratif dont le siège social est situé à Châteauguay, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la centrale projetée; son mandat est d'assurer la gestion, la protection, la conservation de la faune et de la flore qui se trouvent sur les territoires du ruisseau Saint-Jean et le refuge faunique Marguerite-d'Youville, tout en développant des infrastructures récréatives de plein air légères et limitées, qui sont accessibles à la population locale et régionale. Elle a été choisie par la Fondation de la Faune du Québec, avec l'accord des Sœurs Grises de Montréal et des partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine pour assurer la gestion de ces deux territoires.

Par le présent mémoire, nous nous prononçons contre la réalisation du projet de centrale thermique au gaz (centrale à cycle combiné) du Suroît; notre position serait la même pour tout projet du même type, que ce soit à Beauharnois ou ailleurs, qu'il soit initié par Hydro-Québec ou par un producteur privé et elle est fondée sur des raisons qui ont trait à la justification du projet, à ses impacts environnementaux et aux efforts insuffisants faits par le promoteur du côté des voies alternatives.

1) Les faits

Un surplus de 240 tonnes d'oxyde d'azote (NO_x) par année et une augmentation de près de 3 % (bilan 1996-1997) (ajout de 2 à 2,5 millions de tonnes de gaz à effet de serre, selon un document du ministère québécois de l'Environnement, signé par l'ingénieur Jean-Pierre Plamondon, de la direction des changements climatiques) des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec, soit l'équivalent de la moitié de la réduction de 6% que le Québec s'était engagé à réaliser d'ici 2012 en adhérant au protocole de Kyoto. Tout cela dans notre cour à partir de 2006, grâce à la future centrale "propre" d'Hydro-Québec à Beauharnois, qui consommera, pour développer une capacité de 800 MW, entre 40 et 45 milliards de pieds cubes de gaz naturel par année, ce qui haussera la consommation de tout le Québec d'environ 20%.

2) La justification du projet

« les besoins en électricité croissants et des marchés favorables »

1- Les besoins du Québec

Hydro-Québec prévoit que la demande en électricité au Québec augmentera en moyenne de 1.2% au cours des quinze prochaines années; les détails de ce 1.2% d'augmentation sont cependant encore très nébuleux.

a- L'impact des changements climatiques

Pendant la première étape des audiences publiques, Hydro-Québec a répondu non, à la question que nous avons formulée ainsi : « Est-ce que l'augmentation moyenne de 1.2% par année pour les quinze prochaines années de la consommation d'énergie tient compte de l'impact des augmentations de température dues aux changements climatiques ? »

Selon l' Étude pan-canadienne sur les impacts et l'adaptation à la variabilité et au changement du climat publiée en octobre 1997 par Environnement Canada et l'Association de Climatologie du Québec, en faisant l'hypothèse d'un doublement dans la concentration de gaz carbonique (CO₂), On obtient pour le sud du Québec , principal marché intérieur de consommation d' énergie, les variations saisonnières de température suivantes, page xiii, :

Pour le printemps, l' été et l'automne , on aura une augmentation de 1 à 4 degrés Celsius des températures. Pour l'hiver, on aura une augmentation des températures de 2 à 6 degrés Celsius.

Si nous considérons que la consommation d'électricité accrue en été due à la climatisation équivaut à la diminution de consommation pour le chauffage au printemps et à l'automne, on se retrouve avec un bilan net de la consommation d' électricité qui est celui de la saison hivernale modifié à la baisse par les changements climatiques. Cet effet sur la demande annuelle et de pointe en électricité ne semble pas négligeable.

En faisant l' hypothèse d'une augmentation moyenne pour les quinze prochaines années de 0,5 à 1 degrés Celsius de la température en hiver sur le sud du Québec, à la fois pour la demande de pointe et pour la demande annuelle, on arrive au résultat suivant :

- la demande de pointe

qui se produit les matins de grand froid d'hiver ne devrait pas augmenter. L'augmentation prévue des températures se ferait davantage sentir sur les minimums que sur les maximums.

Actuellement, la capacité d' Hydro-Québec est de 36000 MW et la pointe historique est de 31,500 MW, atteinte en janvier 1998.

- la demande annuelle

Selon des informations provenant d'Hydro-Québec, en hiver, la proportion moyenne de la demande attribuable au chauffage d'espace se situe entre 30 et 50%; une erreur de 1 degré Celsius dans le modèle horaire de la prévision de demande crée une erreur moyenne de 400 MW. En utilisant notre hypothèse de départ, 0,5 à 1 degré Celsius, on arrive à une réduction 0,6 à 1.2 TWhr ou .4 à .8% de la consommation actuelle.

Ce calcul est évidemment grossier. Cependant, l'hiver 2001-2002 a peut-être été un précurseur pour nous indiquer ce que sera un hiver normal dans vingt ou trente ans. À Montréal (Dorval), on a enregistré les températures moyennes (maximales + minimales divisées par deux) suivantes :

Mois	Temp. moy.	Écart de la normale en degrés Celsius
novembre 2001	4,6	+ 3,0
décembre 2001	-0,4	+ 6,5
janvier 2002	-4,4	+ 5,9
février 2002	-5,0	+ 3,8
mars 2002	-1,9	+ 0,5

Pendant les cinq mois les plus froids du dernier hiver, il a fait en moyenne presque quatre degrés Celsius de plus que la normale. En supposant que le grand Montréal représente la moitié de la demande d'énergie attribuable au chauffage d'espace et, en examinant la consommation d'énergie pendant cette période et celle correspondante des dix ou vingt années précédentes, on pourra avoir un chiffre plus précis de l'impact de l'augmentation des températures sur la consommation annuelle d'électricité au Québec.

b- la démographie

Pour les quinze prochaines années, l'augmentation totale prévue de la population au Québec est à peine positive. Si on la divise en tranches, la tranche gagnante semble celle des personnes nouvellement retraitées. On peut difficilement y voir une raison pour augmenter la consommation d'électricité.

c- la demande industrielle

Nous n'avons pas les compétences et les connaissances pour discuter de cette prévision. Nous sommes en faveur du développement économique et industriel du Québec mais pas à n'importe quel prix. La croissance de la demande industrielle des prochaines années (horizon 2005) est basée sur la mise en œuvre et la construction de projets industriels déjà autorisés. Lorsque ces projets sont assortis de l'octroi de puissance électrique importante, par exemple, dans le cas d'un projet d'aluminerie en février 2002, nous nous posons des questions sur la cohérence de la politique énergétique gouvernementale. Si la filière thermique est vraiment un deuxième choix pour le gouvernement et si l'on prévoit un manque de puissance hydro-électrique entre 2006 et 2009, pourquoi donner le OK à ces projets ?

2- les marchés (externes favorables)

En page 6 du résumé de l'étude d'impact on peut lire « Le projet de centrale à cycle combiné du Surôit s'inscrit dans la volonté de croissance, de rentabilité et de création de valeur d'Hydro-Québec... »

Hydro-Québec , après avoir rempli son mandat de base qui est de subvenir aux besoins intérieurs, est libre d'offrir son énergie sur le marché nord-américain. Aux audiences publiques de septembre, le président de la division Hydro-Québec Production est venu révéler des détails et des chiffres sur les opérations de courtage d'Hydro-Québec sur le marché de l'énergie.

En 2001, Hydro-Québec a vendu 42 TWh à l'extérieur de la province et en a acheté 32. Le bilan financier de ces multiples transactions s'est soldé par un revenu net de trois milliards. Toujours en 2001, le contrat patrimonial de 155 TWh entre Hydro-Québec et le gouvernement du Québec a amené dans les coffres de la société d'État la somme de quatre milliards. Ces chiffres mettent en dollars « la volonté de croissance, de rentabilité et de création de valeur d'Hydro-Québec »...

La seule explication logique à cette décision du gouvernement du Québec d'autoriser la construction d'une telle centrale à Beauharnois, c'est que Québec adhère désormais à une vision du développement d'Hydro-Québec axée exclusivement sur l'augmentation du chiffre d'affaires et de la rentabilité financière de la société.

En augmentant la capacité de production au-delà des besoins internes de consommation, la société d'État pourra vendre plus d'électricité aux marchés extérieurs aux heures de l'année où le prix est le plus élevé, une pratique qui lui rapporte déjà des centaines de millions de dollars par année. Or, comme on ne construit plus de barrages à un rythme suffisant pour maintenir les excédents à un niveau élevé, les perspectives d'accroissement des ventes d'exportation (et de profits), iront en diminuant au fur et à mesure que les besoins propres du Québec augmenteront, si une capacité additionnelle n'est pas ajoutée ou récupérée (faire plus avec moins).

En août 2001, peu avant les événements du 11 septembre, M. Caillé, le président d'Hydro-Québec, accompagnait le premier ministre Bernard Landry qui participait à la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui se tenait à Westbrook, au Connecticut. La raison immédiate de la présence de M. Caillé était le projet de construire, au coût de 120 millions US, une ligne sous-marine de transport d'électricité de 42 kilomètres entre le Connecticut et Long Island, qui serait opérationnelle en 2002. La société d'État prévoyait ainsi augmenter ses ventes d'électricité d'au moins 300 mégawatts, "*vendant d'avance pour 20 ans*", à compter de 2002.

Et depuis le 11 septembre, l'intérêt des Etats-Unis pour l'électricité québécoise a grandi. Notre voisin se plaît à vanter nos ressources et notre expérience en la matière. "*Le Canada est un leader mondial dans la production et le transport d'énergie*", déclarait en décembre 2001, devant le Cercle canadien de Montréal, l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, monsieur Paul Celluci, après avoir rappelé qu'il fournit déjà 24% de l'énergie consommée par son pays alors que le Québec, quant à lui, se classe au premier rang de ses fournisseurs étrangers d'électricité.

3) Les impacts

a) Les gaz à effet de serre

L'annonce par Hydro-Québec du projet de centrale à cycle combiné du Suroît a été faite au lendemain de la publication d'un rapport de l'ONU sur le réchauffement du climat, dans lequel on indique aux divers gouvernements de la planète que le temps est venu de passer à des technologies qui rejettent peu ou pas de GES, comme l'éolien, dont le Québec est exceptionnellement pourvu.

Sécheresse, inondations, vagues de chaleur, alertes au smog. Si le climat est ainsi dérégulé, les Américains et les Canadiens ne peuvent s'en laver les mains. En privilégiant leur modèle de société de consommation, ils sont devenus les principaux responsables de la détérioration de l'environnement mondial et ils doivent accepter d'en assumer la responsabilité, soutient le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

La consommation d'énergie est au cœur du problème, bien qu'elle ne soit pas la seule. Entre 1972 et 1997, elle a augmenté de 31% en Amérique du Nord. De plus, la consommation annuelle de gazoline par habitant pour les véhicules moteurs y est neuf fois plus élevée que la moyenne mondiale et le continent, où ne vit que le vingtième de la population du globe, produisait en 1998 25,8% des émissions de dioxyde de carbone, principales responsables de l'effet de serre.

Si rien n'est fait, "*il y aura davantage d'incidents extrêmes*", souligne Ashbindu Singh, un des auteurs. Et le protocole de Kyoto n'est qu'un début, selon le rapport."

Pour la période 1990-2000, le Québec a une bonne performance relative (car l'objectif de Kyoto vise à ramener les émissions de 6% sous les niveaux de 1990) pour ce qui est de ses émissions de GES: il n'a augmenté ses émissions que de 6% alors que le Canada dans son ensemble a vu les siennes croître de 19,6% durant la même période. Ce portrait serait passablement détérioré si le gouvernement du Québec autorisait la construction de la centrale du Suroît.

b) La qualité de l'air

Déjà, à cause des vents dominants qui transportent les polluants d'ouest en est, environ 50% des dépôts acides qui échoient sur le Québec proviennent de l'Ontario et du Midwest américain. Dans le cas du smog, ce pourcentage atteint 60%. Quand on sait que le Québec a connu, durant les étés 2001 et 2002 plusieurs épisodes intenses de smog (18 en 2001) avec des conséquences importantes au niveau de la santé publique, sans compter la contribution additionnelle importante aux émissions de gaz à effet de serre, il est difficile d'accepter qu'on en rajoute nous-mêmes, pour répondre à des "besoins" externes.

En octobre 2001, peu de temps après l'annonce du projet de centrale thermique par Hydro-Québec, la Fondation David Suzuki, La Fédération des Omnipraticiens du Québec et le Collège québécois des médecins de famille s'associaient afin de lancer une campagne pour sensibiliser la population [documentation jointe] directement dans les 8500 cabinets de médecins du Québec aux dangers de la pollution de l'air ou du smog causés principalement par la combustion

d'hydrocarbures ainsi qu'aux dangers du réchauffement climatique, engendré par les mêmes activités. À cette occasion, David Suzuki, le célèbre scientifique et animateur de télévision, avait qualifié de "*honteuse*" la décision d'Hydro-Québec de passer au thermique.

Les médecins sont revenus à la charge récemment; au moins 2000 d'entre eux, de partout au Canada, demandent au gouvernement fédéral "de ne pas dénaturer le protocole de Kyoto et de le mettre en œuvre de manière à réduire au maximum les émissions en sol canadien, et non à l'étranger, afin d'améliorer la santé publique."

Ils s'élèvent contre le fait qu'Ottawa cherche à obtenir des crédits (70 mégatonnes, soit presque le tiers de son effort prévu) pour ses exportations d'énergie dite propre, ce qui reviendrait à diminuer les émissions dans les pays importateurs, et non chez nous. Le Canada entend aussi beaucoup miser sur l'achat de droits d'émissions à d'autres pays qui ne les utilisent pas, ce qui équivaut à acheter des droits de polluer. Quand Hydro-Québec s'engage dans le thermique, ses représentants nous ont laissé entendre, lors de la première partie des audiences, que la société d'État compte sur de tels avantages pour justifier son projet de centrale thermique du Suroît. C'est une façon de voir qui n'est certes pas de nature à améliorer la qualité de l'air dans la grande région de Montréal.

L'engagement des omnipraticiens et des médecins de famille dans le dossier du smog urbain et du réchauffement climatique est directement lié à des problèmes de santé publique. Une étude du gouvernement canadien révèle que la pollution atmosphérique est responsable de la mort prématurée de 16 000 Canadiens par an. À Montréal et à Québec, le taux de mortalité monte à 8% dans les périodes de forte pollution, sans compter l'augmentation des jours d'hospitalisation et du nombre de visites chez le médecin pour les personnes plus à risque: les enfants, les personnes âgées et celles qui sont déjà malades.

Selon les données fournies par Hydro-Québec dans son plan stratégique 2000-2004, une usine au gaz naturel, même efficace, rejette entre 25 et 100 fois plus de CO₂ (gaz à effet de serre) dans l'air qu'un barrage hydro-électrique, 80 fois plus de SO₂ (pluies acides) et 40 fois plus de NO₂ (smog).

Si on supposait que le projet était acceptable à tous les autres points de vue (ce qui est loin d'être le cas), il n'y aurait pas pire endroit pour le situer, à cause de la direction des vents dominants qui transportent les polluants d'ouest en est vers la grande région de Montréal, le territoire du Québec le plus densément peuplé. D'ailleurs, monsieur Macky Tall, le représentant d'Hydro-Québec, a admis, en réponse à l'une de nos questions lors de la première partie des audiences, qu'idéalement, la centrale serait mieux située dans le nord du Québec, à un endroit où la densité de la population serait beaucoup moindre.

L'étude d'impact n'a pas évalué l'effet combiné des émissions de la centrale thermique et de celles des véhicules (environ 3 000 camions par jour, sans compter les automobiles) circulant sur la future autoroute 30, qui devrait être fonctionnelle au moment projeté pour la mise en opération de la centrale du Suroît, en 2006.

Enfin, Hydro-Québec affirme qu'elle respecte toutes les normes en vigueur; cela n'empêche pas que toute source de pollution nouvelle aura un impact négatif sur la qualité de l'air ambiant et la santé des personnes, ce qui n'est pas acceptable quand on dispose d'autres ressources que le

thermique pour produire de l'électricité; les spécialistes de la santé nous invitent à diminuer nos émissions, pas à les augmenter.

4) Les alternatives

On ne sent pas de volonté ferme, pas plus de la part du gouvernement que d'Hydro-Québec, pour favoriser les économies d'énergie ou encore pour développer le potentiel électrique du côté des énergies nouvelles, en particulier l'éolien.

Nous sommes parmi les plus grands consommateurs d'énergie par habitant au monde; cependant ni Hydro-Québec ni le gouvernement ne répondent avec clarté à ceux qui leur reprochent de ne plus investir dans les économies d'énergie. La seule réponse qui vient à l'esprit, c'est qu'Hydro-Québec ne connaît qu'un modèle de croissance: celui qui exige de faire grimper les ventes au lieu de tenter de satisfaire plus de consommateurs avec la même quantité d'énergie produite.

Au début de l'année 2002, Rita Dionne-Marsolais, alors nouvelle ministre déléguée à l'Énergie, affirmait qu'Hydro-Québec ne faisait "pas suffisamment d'efforts pour promouvoir l'efficacité énergétique. Selon elle, la société d'État *"devrait encourager l'innovation en matière d'économies d'énergie, ce qui permettrait de retarder la construction de nouvelles centrales coûteuses. Et elle ajoutait: "En matière d'énergies nouvelles, l'imagination n'est pas trop forte".*

Pour le problème de "pénurie" appréhendée spécifiquement durant les années 2006-2009, il y a, à notre avis, en plus des économies d'énergie et de l'énergie éolienne, une alternative supplémentaire qui ferait appel à la contribution de l'hydro-électricité privée de la province.

a) Les économies d'énergie

Remplacer les mégawatts de la centrale projetée serait possible, selon le bilan publié en octobre 2001 par Négawatts Production inc., une firme qui a réalisé un surprenant programme d'économies d'énergie dans deux municipalités et dont les dirigeants sont convaincus qu'on pourrait élargir ce programme à l'ensemble du Québec.

À la lumière de ces deux projets réalisés à Métabetchouan, au Lac Saint-Jean et dans le quartier Renaud-Coursol de Laval, les responsables de cette entreprise estiment qu'un programme national d'économies d'énergie permettrait de produire la moitié de l'énergie qu'Hydro-Québec pense tirer de sa future centrale thermique de Beauharnois, et ce, pour le tiers (entre 1,7 et 2,7 cents du kilowatt) du coût par kilowatt. Alors qu'Hydro-Québec prévoit tirer 6,5 térawattseure (TWh) de la centrale du Suroît, un programme d'économies d'énergie sur le modèle réalisé à Métabetchouan et à Laval permettrait, selon ses auteurs, d'obtenir trois TWh avec des mesures uniquement "légères" d'économies d'énergie, ce qui n'inclut pas, par exemple, de gros travaux tels que l'isolation des murs et plafonds ou le remplacement des fenêtres.

b) L'énergie éolienne

Sur un autre plan, pourquoi HQ, qui a dépensé des millions pour la conception d'un moteur-roue électrique, alors que notre force n'est pas l'industrie automobile, n'investit-elle pas davantage dans

la recherche pour l'énergie éolienne? Pourquoi ne se tourne-t-elle pas davantage vers ce mode de production dont l'efficacité est démontrée, et le coût, équivalent à celui du gaz naturel, sans les coûts négatifs pour l'environnement?

Pourtant, le ministère des Ressources naturelles reconnaît dans la brochure intitulée "L'éolien, une énergie redécouverte que"la production d'électricité par des éoliennes peut être considéré comme un moyen très efficace pour lutter contre la pollution de l'air et contre le réchauffement de la planète.

Et le gouvernement du Québec, dans son "Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques" affirme qu'il "entend notamment favoriser les énergies renouvelables pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, en plus de la ressource hydroélectrique, le développement d'autres formes d'énergie renouvelable, dont l'éolien figure parmi les priorités du gouvernement pour les prochaines années.

La filière éolienne est celle qui progresse le plus rapidement à l'échelle mondiale. En effet, alors que l'on prédisait, au début des années 1990, que le kilowattage disponible à l'approche de l'an 2 000 serait d'environ 4 000 MW, c'est plus de 18 000 MW éoliens qui étaient installés au début de l'an 2001 dans plus de 50 pays. De son côté, le Danemark, premier exportateur mondial d'éoliennes, comptait, en 1999, plus de 15 000 emplois directs et indirects liés à leur fabrication. Ce nombre devrait avoir doublé d'ici 2003.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) considère, pour sa part, la filière éolienne comme celle qui connaîtra le plus fort taux de croissance au cours des prochaines années avec une moyenne de 14%, comparativement à 0,6% pour l'hydraulique. Depuis les trois dernières années, la demande en énergie éolienne sur le marché international croît annuellement à un rythme de plus de 30%.

Depuis 1985, la puissance unitaire moyenne des éoliennes est passée de 65 à 660 kW, mais quelques manufacturiers envisagent déjà la construction de machines dans la gamme des 2,5 à 5 MW. Un tel rythme de croissance exige de grands efforts de recherche-développement (R-D) et, au Danemark seulement, on compte de 350 à 500 chercheurs et ingénieurs en R-D dans le secteur éolien.

L'éolien est prisé depuis un certain temps par les Européens qui y voient une source d'énergie à très faible impact sur l'environnement, tout en devenant de plus en plus abordable et fiable. L'industrie de l'éolien s'est d'ailleurs fixé comme objectif l'installation de 60 000 MW en Europe d'ici 2010. Jadis impensable, cet objectif est aujourd'hui considéré comme réaliste, grâce notamment aux efforts européens de développement de l'éolien en mer.

Le Danemark a pris les devants; il est en train de finaliser la construction du plus grand parc éolien en mer au monde, à plus de 20 milles nautiques de ses côtes. D'ici deux mois, ce projet de 80 turbines géantes de 70 mètres de haut chacune générera 2% de toute la production électrique danoise, soit assez pour alimenter 150 000 foyers. En comparaison, le parc éolien Le Nordais qui appartient à des producteurs privés de qui Hydro-Québec achète de l'électricité, compte 133 éoliennes réparties entre Cap-Chat (76) et Matane (57); chacune pourrait fournir de l'énergie à environ 80 foyers pour une possibilité totale d'environ 10 600 foyers.

Et ce n'est pas tout! L'Allemagne pourrait voler la vedette au Danemark d'ici quelques années si la douzaines de compagnies déjà engagées vont de l'avant avec leurs projets éoliens en mer. Ces projets totaliseraient 12 000 MW de puissance. La première phase d'un projet pilote de 1 000 MW vient d'ailleurs d'être autorisée.

Selon le troisième groupe de travail du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les progrès réalisés dans l'efficacité des éoliennes, au cours des dix dernières années, constituent l'un des plus grands espoirs de pouvoir satisfaire la demande croissante d'électricité à l'échelle planétaire, tout en permettant de réaliser les scénarios optimistes de croissance des émissions.

c) L'hydro-électricité privée du nord-est de la province

En 2002, le gouvernement du Québec a signé trois ententes avec les groupes autochtones de la province. En février, une entente a été signée avec les Cris. Cette entente a permis la mise en chantier de plusieurs nouveaux barrages hydro-électriques sur le territoire près de la baie de James. La production de ces premiers nouveaux barrages est prévue en 2008-2009.

Une deuxième entente a été signée en mars avec les Inuits de l'extrême-nord du Québec. Cette entente permettra à Hydro-Québec d'exploiter le potentiel hydro-électrique des rivières qui coulent vers la Baie d' Ungava. Pour l'instant on ne connaît ni l'échéancier, ni la puissance hydro-électrique des barrages sur ce territoire.

La toute dernière entente, de principe pour l'instant, entre le gouvernement et les Innus, couvre le nord-est du Québec. Le territoire traditionnel des Innus va même au-delà de la frontière provinciale et s'étend jusqu'à la Mer du Labrador. Contrairement aux deux autres territoires, le potentiel hydro-électrique économiquement rentable est en grande partie déjà exploité.

Enclavé dans ce vaste territoire, le gouvernement du Québec octroie depuis des dizaines d'années aux mêmes producteurs privés l'exploitation du potentiel hydro-électrique de la zone Saguenay-Lac-St-Jean et de la Haute Côte-Nord jusqu'à la rivière Manicouagan.

Selon l'estimé du ministère des Ressources naturelles, la puissance extraite des installations hydro-électriques existantes par ces producteurs privés serait supérieure à 3,000 MW. Pendant les audiences publiques, lorsqu'on a voulu en savoir plus sur les contrats et les prix de l'énergie qui sont négociés entre ces producteurs privés et Hydro-Québec, les promoteurs nous ont maintenu dans l'ignorance en invoquant les avantages concurrentiels, la compétitivité, le partenariat...

Depuis la nationalisation de l'électricité dans les années 60, Hydro-Québec a un premier droit, surtout après une entente avec les autochtones, sur tout territoire dans le but d'y exploiter le potentiel hydro-électrique. Nous suggérons de vraiment tester ce partenariat avec les producteurs privés, si jamais la prévision d'Hydro-Québec au sujet de la croissance de la demande interne d'énergie se réalise, avec l'alternative suivante au projet du Suroît :

négoier une entente avec ces producteurs privés qui garantirait, pour les besoins internes du Québec, l'octroi d'une partie de leur puissance hydro-électrique. Cette entente se terminerait au moment de la mise en opération des nouveaux barrages hydro-électriques (déjà en chantier) de la Baie de James.

Conclusion

Considérant l'énorme potentiel d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable dont dispose notre collectivité, nous sommes opposés à la construction d'une centrale thermique au Québec, que ce soit par Hydro-Québec ou par un producteur privé, peu importe où elle pourrait être située, que ce soit à Beauharnois ou ailleurs. Nous espérons que nous n'aurons pas à refaire un débat à chaque fois que quelqu'un se pointera pour promouvoir un projet du genre; nous souhaitons que cette solution soit mise sur la voie d'évitement aussi longtemps que nous n'aurons pas épuisé toutes les autres possibilités évoquées dans notre mémoire; nous avons les moyens de prendre un autre chemin qui nous permettra d'aller plus loin tout en faisant collectivement notre part en vue de protéger la santé des personnes et de la planète.

Quand on connaît les conséquences importantes, entraînées par les changements climatiques présents et à venir aux niveaux du Québec, du Canada et de toute la planète, il est difficile d'accepter, en tenant compte du contexte québécois, qu'une entreprise publique comme Hydro-Québec laisse croire le contraire en faisant la promotion d'un projet comme celui de la centrale du Suroît, car cela envoie un très mauvais signal à l'ensemble des entreprises et de la population. Nous croyons, pour notre part, que la santé publique et la protection de l'environnement doivent avoir priorité sur les "exigences du marché à court et moyen terme" et que le Québec a la possibilité et le devoir de jouer un rôle de leader sur ce plan.

Pour un développement durable du Québec, tout en demeurant "Maîtres chez nous!"¹

Claude Boileau

Jean Morissette

¹ Leitmotiv de la campagne électorale de 1962, qui a porté principalement sur la nationalisation des compagnies privées d'électricité

Références:

Centre Hélios, Enjeux-Énergie, vol. 1, no 13, 02/10/01, pp. 2-3

Cornellier, Manon, Dérèglements climatiques au Canada et aux Etats-Unis - Un rapport de l'ONU met en cause la société de consommation, Le Devoir, 02/08/15, p. A3

Desrosiers, Éric, Les Etats-Unis s'intéressent plus que jamais à l'électricité québécoise - Allocution de l'ambassadeur américain au Canada, Le Devoir, 01/12/11, p. B3

Dutrisac, Robert, Hydro: Dionne-Marsolais veut un virage, Le Devoir, 02/02/08, pp. A1-8

Environnement Canada et Association de Climatologie du Québec, Impacts et adaptation à la variabilité et au changement du climat au Québec, Tome V de l'Étude pan-canadienne: Impacts et adaptation au climat, octobre 1997

Francoeur, L.-G., Gaz à effet de serre - Les rejets du Québec feront un bond de 3%, Le Devoir, 01/10/03, p. A1-8

Francoeur, Louis-Gilles, Programme d'économie d'énergie - Les mégawatts de Melocheville plus coûteux que les "négawatts" de Laval, in Le Devoir, 01/10/17, p. A4

Francoeur, L.-G., Hydro ne peut transformer ses centrales d'appoint en centrales de base, Le Devoir, 02/09/12, p. A8

Goldberg, Mark S., Burnett, Richard T., Bailar, John C. Brook, Jeffrey, Bonvalot, Yvette, Tamblyn, Robyn, Singh, Ravinder et Valois, Marie-France, The Association between Daily Mortality and Ambient Air Particle Pollution in Montreal, Quebec 1. Nonaccidental Mortality, Environmental Research Section A8612-25 (2001)

Goldberg, Mark S., Burnett, Richard T., Bailar, John C. Brook, Jeffrey, Bonvalot, Yvette, Tamblyn, Robyn, Singh, Ravinder et Valois, Marie-France, The Association between Daily Mortality and Ambient Air Particle Pollution in Montreal, Quebec 2. Cause-Specific Mortality, Environmental Research Section A86, 26-36 (2001)

Hébert, Michel, Hydro veut vendre 300 mégawatts de plus aux Américains - Une ligne de transport de 120 millions US sera construite, Le Devoir, 01/08/28, p. A4

Hydro-Québec, document interne intitulé: "Prévision de la demande horaire"

Hydro-Québec, Plan stratégique 2 000-2 004

Hydro-Québec, Mémoire d'Hydro-Québec présenté dans le cadre de la consultation fédérale sur la contribution du Canada à la lutte contre les changements climatiques, 27 juin 2002

Hydro-Québec Production, Centrale à cycle combiné du Suroît, Résumé de l'étude d'impact

Gouvernement du Québec, Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques ...

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des changements climatiques (Jean-Pierre Plamondon), Recevabilité de l'étude d'impact de la centrale à cycle combiné du Suroît d'Hydro-Québec, 02/04/11

Ministère des Ressources naturelles, Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques - Des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, Communiqué, 00/10/13, p. 1

Ministère des Ressources naturelles du Québec, L'éolien, une énergie redécouverte, 2002

Programme des Nations-Unies pour l'environnement, L'avenir de l'environnement mondial 3 (GEO 3) - Rapport pour l'Amérique du Nord, titre anglais: North America's Environment - A Thirty-Year State of the Environment and Policy Retrospective, mai 2001

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, Collège québécois des médecins de famille, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, David Suzuki Foundation. Lettre conjointe ayant pour objet: "Projet l'air en questions"

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, Collège québécois des médecins de famille, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, David Suzuki Foundation, Dépliant "Purifier l'air - La pollution atmosphérique, le smog et le réchauffement planétaire peuvent affecter votre santé. Comment pouvez-vous agir?"

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, Affiche, carton du jeu "Zones de turbulence"

Sanfaçon, Jean-Robert, C'est à n'y rien comprendre, Le Devoir, 01/10/05, p. A8

Villeneuve, Claude et Richard, François, Vivre les changements climatiques, Éditions MultiMondes, 2001